

Concerter pour concevoir le projet, ensemble

**Du 4 juin au 28 juin 2019
Je m'informe et je donne mon avis !**

Entre le mardi 4 juin et le vendredi 28 juin 2019, dans le cadre de la concertation publique (L.103-2 du Code de l'urbanisme), toutes les personnes intéressées par le projet sont invitées à s'informer et donner leur avis sur le projet soumis à la concertation.

Chacun peut s'exprimer sur le projet, par exemple sur les optimisations proposées pour aménager l'itinéraire, ou encore sur les équipements et vocations attendus pour les aires d'accueil.

Il est aussi intéressant de faire part de ses attentes en matière d'information pendant les travaux (affichage, flyers, réunions...).

POUR S'INFORMER ET DONNER SON AVIS



- Les expositions installées dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures habituelles d'ouverture au public (les 6 mairies concernées, la Région, le SMIRIL)
- La plateforme participative : jeparticipe.auvergnerhonealpes.fr/viarhona

Réunion publique	Jeudi 6 juin À 18h30	Salle des fêtes Rue de la salle des fêtes - 69390 Vernaison
Réunion publique	Jeudi 13 juin À 18h30	Centre Brenot 5 rue Waldeck-Rousseau - 69520 Grigny
Moment d'accueil	Mercredi 19 juin De 14h à 17h30	Mairie de Pierre-Bénite Place Jean Jaurès - 69310 Pierre-Bénite
Moment d'accueil	Samedi 22 juin De 10h à 17h30	SMIRIL 17 rue Adrien Dutartre - 69520 Grigny
Moment d'accueil	Mercredi 26 juin De 14h à 17h30	Mairie de Givors Place Camille Vallin - 69700 Givors

Conception-Réalisation : Komenvoir - Ne pas jeter sur la voie publique.



Concertation publique

**Entre le 4 et le 28 juin 2019 :
INFORMEZ-VOUS, DONNEZ VOTRE AVIS !**

www.auvergnerhonealpes.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

En France, la ViaRhôna comporte 818 km.

Elle est réalisée à 80 % sur le territoire rhône-alpin.

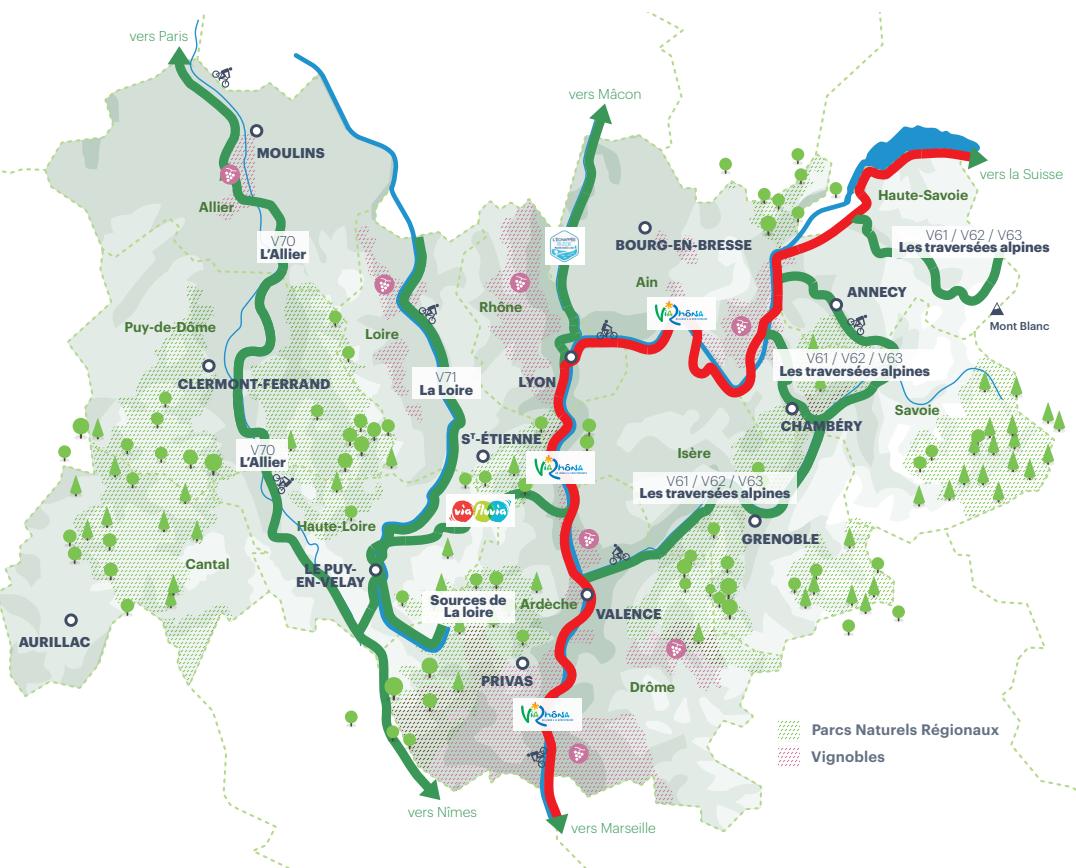
La section Lyon / Loire-sur-Rhône est l'un des tout derniers maillons restant à aménager.

Une opportunité pour :

> Renforcer l'attractivité touristique

> Favoriser le développement économique

> Développer les mobilités actives



Suite à l'étude de définition qui a permis d'arrêter début 2018 le tracé en rive droite du Rhône, des études plus poussées ont conduit à :

- > affiner l'état des lieux et prendre en compte les principales préconisations dans la définition du tracé définitif,
- > envisager l'optimisation de l'itinéraire dans certains secteurs.

C'est cet itinéraire ainsi que ses optimisations qui sont aujourd'hui présentés au public et soumis à la concertation.

